



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 03/10/2025 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Nombre de suffrages : 14

Date de convocation

26/09/2025

Date d'affichage en ligne

06/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.

Étaient présents (11) : MME Mélanie BACQ, M. Daniel BOUTELIER, M. Hubert CARPENTIER, M. Benoit CARION, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, Mme Christel GRATTEPANCHE, MME Marie GUILLAUMON, M. Philippe PIERART

Avaient donné pouvoir (3) :

MME Catherine WITASSE donne pouvoir à M. Daniel BOUTELIER

MME Nathalie LODATO donne pouvoir à M. Jacques DOMAS

M. Aurélien WAUTIER donne pouvoir à M. Hubert CARPENTIER

Absent(s) excusé(s) (1) :

M. Louis LEBRIEZ

Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal

M. Jacques DOMAS est nommé Secrétaire de Séance

Président de séance : M. Jean FAURE

Numéro interne de l'acte : DCM 2025/5/4

Thème : finances / Décisions budgétaires

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 – BUDGET COMMUNAL 2025

Monsieur le Maire rappelle qu'un audit a été réalisé par le syndicat mixte du pays du Cambrésis concernant un bilan énergétique de la salle communale (valeur totale de l'étude : 2 318,40 €). Une refacturation pour un montant de 772,80 € a été adressée par le Syndicat à la commune. Cette opération est aujourd'hui soldée.

Le syndicat mixte n'intégrera pas l'opération au sein de son actif (puisque l'étude concerne un bien communal). La valeur de l'étude revient en totalité sur l'actif de la commune. Pour cela il convient d'intégrer en dépenses et en recettes, le restant du coût total de l'étude soit 1 545,60 €.

Section d'investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Article (Chapitre)	Montant	Article (Chapitre)	Montant
203 (041)	1 545,60 €	1328 (041)	1 545,60 €
TOTAL DEPENSES	1 545,60 €	TOTAL RECETTES	1 545,60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 du budget communal 2025 telle que mentionnée ci-dessus

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
M. Jacques DOMAS

Le Président de séance,
Jean FAURE